

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - Commune de POISAT (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21380309100015

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE PRINCIPALE DE SAINT MARTIN
D'HERES

M 14

Compte administratif
voté par nature

BUDGET : Budget communal (3)

ANNEE 2020

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	21
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	22
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	26
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	27
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	28
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	30
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	31
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	32
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	33
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	34
A4 - Etat des provisions	36
A5 - Etalement des provisions	37
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	38
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	39
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	41
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	42
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	43
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	44
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	45
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	48
A10.3 - Opérations liées aux cessions	49
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	50
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	51
A11 - Etat des travaux en régie	52
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	54
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	55
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	56
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	57
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	58
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	59
B1.6 - Etat des engagements reçus	60
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	61
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	62
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	63

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	64
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	65
C1.2 - Actions de formation des élus	68
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	69
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	70
C3.2 - Liste des établissements publics créés	71
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	72
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	73
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	74
C3.6 - Identification des flux croisés	76
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	77
D2 - Arrêté et signatures	78

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 38309	Commune de POISAT Budget communal	CA 2020
----------------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	2 196
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	780,86	0,00
2	Produit des impositions directes/population	613,07	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	921,91	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	233,75	0,00
5	Encours de dette/population	683,95	0,00
6	DGF/population	42,24	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	52,17 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	90,05 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	25,35 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	74,19 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 800 284,02	G	2 039 582,47
	Section d'investissement	B	643 487,96	H	622 236,03

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	106 459,35 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	564 141,56 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	2 443 771,98	= G+H+I+J	3 332 419,41

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	319 737,25	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	319 737,25	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	1 800 284,02	= G+I+K	2 146 041,82
	Section d'investissement	= B+D+F	963 225,21	= H+J+L	1 186 377,59
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	2 763 509,23	= G+H+I+J+K+L	3 332 419,41

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	319 737,25	L	0,00
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		25 900,80		0,00
204	Subventions d'équipement versées		180 546,03		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	86 351,31	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	26 939,11	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	734 000,00	609 781,16	0,00	0,00	124 218,84
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 000 000,00	894 605,88	0,00	0,00	105 394,12
014	Atténuations de produits	44 000,00	38 264,00	0,00	0,00	5 736,00
65	Autres charges de gestion courante	180 000,00	158 044,69	0,00	0,00	21 955,31
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 958 000,00	1 700 695,73	0,00	0,00	257 304,27
66	Charges financières	14 000,00	13 684,71	0,00	0,00	315,29
67	Charges exceptionnelles	3 000,00	378,89	0,00	0,00	2 621,11
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	40 000,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 015 000,00	1 714 759,33	0,00	0,00	300 240,67
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	95 000,00	85 524,69			9 475,31
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		95 000,00	85 524,69			9 475,31
TOTAL		2 110 000,00	1 800 284,02	0,00	0,00	309 715,98
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	50 000,00	66 862,64	0,00	0,00	-16 862,64
70	Produits services, domaine et ventes div	150 800,00	101 604,52	0,00	0,00	49 195,48
73	Impôts et taxes	1 481 200,00	1 534 270,00	0,00	0,00	-53 070,00
74	Dotations et participations	211 540,65	221 055,66	0,00	0,00	-9 515,01
75	Autres produits de gestion courante	90 000,00	93 047,04	0,00	0,00	-3 047,04
Total des recettes de gestion courante		1 983 540,65	2 016 839,86	0,00	0,00	-33 299,21
76	Produits financiers	0,00	2,75	0,00	0,00	-2,75
77	Produits exceptionnels	0,00	7 664,89	0,00	0,00	-7 664,89
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 983 540,65	2 024 507,50	0,00	0,00	-40 966,85
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	20 000,00	15 074,97			4 925,03
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		20 000,00	15 074,97			4 925,03
TOTAL		2 003 540,65	2 039 582,47	0,00	0,00	-36 041,82
Pour information		(3) 106 459,35				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	68 536,80	21 214,51	25 900,80	21 421,49
204	Subventions d'équipement versées	191 982,26	7 634,00	180 546,03	3 802,23
21	Immobilisations corporelles	310 869,39	181 730,55	86 351,31	42 787,53
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	559 861,55	302 728,69	26 939,11	230 193,75
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 131 250,00	513 307,75	319 737,25	298 205,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	109 000,00	108 286,86	0,00	713,14
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	750,00	750,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	109 750,00	109 036,86	0,00	713,14
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 241 000,00	622 344,61	319 737,25	298 918,14
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	20 000,00	15 074,97		4 925,03
041	Opérations patrimoniales (1)	19 075,00	6 068,38		13 006,62
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	39 075,00	21 143,35		17 931,65
	TOTAL	1 280 075,00	643 487,96	319 737,25	316 849,79
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	259 858,44	135 220,45	0,00	124 637,99
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	745,07	0,00	-745,07
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	259 858,44	135 965,52	0,00	123 892,92
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	47 000,00	99 677,44	0,00	-52 677,44
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	295 000,00	295 000,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	342 000,00	394 677,44	0,00	-52 677,44
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	601 858,44	530 642,96	0,00	71 215,48
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	95 000,00	85 524,69		9 475,31
041	Opérations patrimoniales (1)	19 075,00	6 068,38		13 006,62
	Total des recettes d'ordre d'investissement	114 075,00	91 593,07		22 481,93
	TOTAL	715 933,44	622 236,03	0,00	93 697,41

Commune de POISAT - Budget communal - CA - 2020

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information				
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 564 141,56			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	609 781,16		609 781,16
012	Charges de personnel, frais assimilés	894 605,88		894 605,88
014	Atténuations de produits	38 264,00		38 264,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	158 044,69		158 044,69
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	13 684,71	0,00	13 684,71
67	Charges exceptionnelles	378,89	0,00	378,89
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	85 524,69	85 524,69
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 714 759,33	85 524,69	1 800 284,02
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	74,38	74,38
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	108 286,86	0,00	108 286,86
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		15 074,97	15 074,97
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	21 214,51	0,00	21 214,51
204	Subventions d'équipement versées	7 634,00	0,00	7 634,00
21	Immobilisations corporelles (6)	181 730,55	0,00	181 730,55
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	302 728,69	5 994,00	308 722,69
26	Participations et créances rattachées	750,00	0,00	750,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		622 344,61	21 143,35	643 487,96
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	66 862,64		66 862,64
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	101 604,52		101 604,52
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 534 270,00		1 534 270,00
74	Dotations et participations	221 055,66		221 055,66
75	Autres produits de gestion courante	93 047,04	0,00	93 047,04
76	Produits financiers	2,75	0,00	2,75
77	Produits exceptionnels	7 664,89	15 074,97	22 739,86
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		2 024 507,50	15 074,97	2 039 582,47
Pour information				106 459,35
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	99 677,44	0,00	99 677,44
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	295 000,00		295 000,00
13	Subventions d'investissement	135 220,45	0,00	135 220,45
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	745,07	0,00	745,07
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	5 994,00	5 994,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	74,38	74,38
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		85 524,69	85 524,69
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		530 642,96	91 593,07	622 236,03
Pour information				564 141,56
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	734 000,00	609 781,16	0,00	0,00	124 218,84
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	100 000,00	47 555,09	0,00	0,00	52 444,91
60611	Eau et assainissement	11 000,00	7 020,16	0,00	0,00	3 979,84
60612	Energie - Electricité	80 000,00	76 476,08	0,00	0,00	3 523,92
60622	Carburants	4 000,00	2 976,00	0,00	0,00	1 024,00
60623	Alimentation	7 000,00	4 394,34	0,00	0,00	2 605,66
60628	Autres fournitures non stockées	500,00	245,85	0,00	0,00	254,15
60631	Fournitures d'entretien	8 000,00	11 931,53	0,00	0,00	-3 931,53
60632	Fournitures de petit équipement	17 000,00	18 166,73	0,00	0,00	-1 166,73
60633	Fournitures de voirie	3 000,00	2 997,78	0,00	0,00	2,22
60636	Vêtements de travail	2 500,00	2 415,79	0,00	0,00	84,21
6064	Fournitures administratives	4 000,00	3 745,89	0,00	0,00	254,11
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	6 000,00	6 133,92	0,00	0,00	-133,92
6067	Fournitures scolaires	7 500,00	6 600,39	0,00	0,00	899,61
6068	Autres matières et fournitures	12 000,00	22 912,92	0,00	0,00	-10 912,92
611	Contrats de prestations de services	280 000,00	244 287,45	0,00	0,00	35 712,55
6132	Locations immobilières	12 000,00	11 980,33	0,00	0,00	19,67
6135	Locations mobilières	3 000,00	2 217,60	0,00	0,00	782,40
614	Charges locatives et de copropriété	5 000,00	3 630,60	0,00	0,00	1 369,40
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	20 000,00	9 005,81	0,00	0,00	10 994,19
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	5 000,00	1 562,00	0,00	0,00	3 438,00
615231	Entretien, réparations voiries	14 000,00	10 615,00	0,00	0,00	3 385,00
615232	Entretien, réparations réseaux	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
61551	Entretien matériel roulant	5 000,00	413,44	0,00	0,00	4 586,56
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 000,00	7 144,45	0,00	0,00	-2 144,45
6156	Maintenance	28 000,00	30 361,90	0,00	0,00	-2 361,90
6161	Multirisques	0,00	6,47	0,00	0,00	-6,47
6168	Autres primes d'assurance	8 000,00	7 031,12	0,00	0,00	968,88
6182	Documentation générale et technique	6 000,00	10 572,26	0,00	0,00	-4 572,26
6184	Versements à des organismes de formation	7 000,00	865,00	0,00	0,00	6 135,00
6188	Autres frais divers	1 000,00	557,42	0,00	0,00	442,58
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	700,00	586,58	0,00	0,00	113,42
6226	Honoraires	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6228	Divers	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	745,07	0,00	0,00	1 254,93
6232	Fêtes et cérémonies	3 000,00	143,00	0,00	0,00	2 857,00
6241	Transports de biens	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6247	Transports collectifs	1 000,00	280,00	0,00	0,00	720,00
6248	Divers	6 000,00	2 536,01	0,00	0,00	3 463,99
6251	Voyages et déplacements	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6257	Réceptions	5 000,00	3 827,23	0,00	0,00	1 172,77
6261	Frais d'affranchissement	7 000,00	5 484,26	0,00	0,00	1 515,74
6262	Frais de télécommunications	8 000,00	8 107,75	0,00	0,00	-107,75
627	Services bancaires et assimilés	300,00	177,11	0,00	0,00	122,89
6281	Concours divers (cotisations)	2 000,00	1 047,77	0,00	0,00	952,23
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	6 588,00	0,00	0,00	-6 588,00
6288	Autres services extérieurs	13 000,00	11 448,06	0,00	0,00	1 551,94
63512	Taxes foncières	16 000,00	14 987,00	0,00	0,00	1 013,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 000 000,00	894 605,88	0,00	0,00	105 394,12
6218	Autre personnel extérieur	2 000,00	3 756,35	0,00	0,00	-1 756,35
6331	Versement de transport	11 000,00	9 733,55	0,00	0,00	1 266,45
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	12 000,00	9 317,81	0,00	0,00	2 682,19
6411	Personnel titulaire	535 000,00	518 303,14	0,00	0,00	16 696,86
6413	Personnel non titulaire	107 000,00	64 216,89	0,00	0,00	42 783,11
64168	Autres emplois d'insertion	25 000,00	23 353,02	0,00	0,00	1 646,98
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	2 047,89	0,00	0,00	-2 047,89
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	110 000,00	88 678,35	0,00	0,00	21 321,65
6453	Cotisations aux caisses de retraites	135 000,00	128 193,29	0,00	0,00	6 806,71
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	6 000,00	3 470,01	0,00	0,00	2 529,99
6455	Cotisations pour assurance du personnel	35 000,00	36 307,43	0,00	0,00	-1 307,43
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	3 000,00	1 158,00	0,00	0,00	1 842,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	4 000,00	3 616,82	0,00	0,00	383,18
64731	Allocations chômage versées directement	12 000,00	1 488,49	0,00	0,00	10 511,51
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 000,00	964,84	0,00	0,00	1 035,16
6488	Autres charges	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
014	Atténuations de produits	44 000,00	38 264,00	0,00	0,00	5 736,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
739211	Attributions de compensation	26 000,00	8 400,00	0,00	0,00	17 600,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	18 000,00	15 538,00	0,00	0,00	2 462,00
73928	Autres prél. pour revers. de fiscalité	0,00	14 326,00	0,00	0,00	-14 326,00
65	Autres charges de gestion courante	180 000,00	158 044,69	0,00	0,00	21 955,31
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	2 000,00	105,17	0,00	0,00	1 894,83
6531	Indemnités	70 000,00	66 024,15	0,00	0,00	3 975,85
6532	Frais de mission	1 000,00	612,15	0,00	0,00	387,85
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	0,00	3 452,82	0,00	0,00	-3 452,82
6535	Formation	0,00	3 560,00	0,00	0,00	-3 560,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0,00	31,92	0,00	0,00	-31,92
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6542	Créances éteintes	0,00	927,10	0,00	0,00	-927,10
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	0,00	70,73	0,00	0,00	-70,73
65548	Autres contributions	36 000,00	26 128,68	0,00	0,00	9 871,32
657362	Subv. fonct. CCAS	10 000,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	59 000,00	46 100,00	0,00	0,00	12 900,00
65888	Autres	1 000,00	1 031,97	0,00	0,00	-31,97
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 958 000,00	1 700 695,73	0,00	0,00	257 304,27
66	Charges financières (b)	14 000,00	13 684,71	0,00	0,00	315,29
66111	Intérêts réglés à l'échéance	14 000,00	13 684,71	0,00	0,00	315,29
67	Charges exceptionnelles (c)	3 000,00	378,89	0,00	0,00	2 621,11
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	1 200,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
6714	Bourses et prix	1 800,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	197,90	0,00	0,00	-197,90
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	180,99	0,00	0,00	-180,99
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	40 000,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		2 015 000,00	1 714 759,33	0,00	0,00	300 240,67
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00			0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	95 000,00	85 524,69			9 475,31
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	95 000,00	85 524,69			9 475,31
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		95 000,00	85 524,69			9 475,31
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		95 000,00	85 524,69			9 475,31
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 110 000,00	1 800 284,02	0,00	0,00	309 715,98
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	50 000,00	66 862,64	0,00	0,00	-16 862,64
6419	Remboursements rémunérations personnel	50 000,00	66 862,64	0,00	0,00	-16 862,64
70	Produits services, domaine et ventes div	150 800,00	101 604,52	0,00	0,00	49 195,48
70388	Autres redevances et recettes diverses	800,00	780,00	0,00	0,00	20,00
7062	Redevances services à caractère culturel	5 000,00	527,00	0,00	0,00	4 473,00
70632	Redevances services à caractère loisir	50 000,00	36 473,67	0,00	0,00	13 526,33
7067	Redev. services périscolaires et enseign	75 000,00	43 833,23	0,00	0,00	31 166,77
70688	Autres prestations de services	0,00	20,00	0,00	0,00	-20,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	0,00	3 537,00	0,00	0,00	-3 537,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	20 000,00	16 433,62	0,00	0,00	3 566,38
73	Impôts et taxes	1 481 200,00	1 534 270,00	0,00	0,00	-53 070,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 318 000,00	1 346 312,00	0,00	0,00	-28 312,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	649,00	0,00	0,00	-649,00
73212	Dotations de solidarité communautaire	96 000,00	104 370,00	0,00	0,00	-8 370,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	14 000,00	15 258,00	0,00	0,00	-1 258,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	53 000,00	67 681,00	0,00	0,00	-14 681,00
74	Dotations et participations	211 540,65	221 055,66	0,00	0,00	-9 515,01
7411	Dotation forfaitaire	82 000,00	69 581,00	0,00	0,00	12 419,00
74121	Dotation de solidarité rurale	20 000,00	23 180,00	0,00	0,00	-3 180,00
744	FCTVA	8 000,00	9 344,02	0,00	0,00	-1 344,02
74718	Autres participations Etat	0,00	7 403,66	0,00	0,00	-7 403,66
74751	Participat° GFP de rattachement	0,00	30,00	0,00	0,00	-30,00
7478	Participat° Autres organismes	55 000,00	60 375,98	0,00	0,00	-5 375,98
748313	Dotat° de compensation de la TP	0,00	318,00	0,00	0,00	-318,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	1 540,65	2 110,00	0,00	0,00	-569,35
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	35 000,00	38 013,00	0,00	0,00	-3 013,00
7488	Autres attributions et participations	10 000,00	10 700,00	0,00	0,00	-700,00
75	Autres produits de gestion courante	90 000,00	93 047,04	0,00	0,00	-3 047,04
752	Revenus des immeubles	90 000,00	93 045,59	0,00	0,00	-3 045,59
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	1,45	0,00	0,00	-1,45
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		1 983 540,65	2 016 839,86	0,00	0,00	-33 299,21
76	Produits financiers (b)	0,00	2,75	0,00	0,00	-2,75
764	Revenus valeurs mobilières de placement	0,00	2,75	0,00	0,00	-2,75
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	7 664,89	0,00	0,00	-7 664,89
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	1 420,56	0,00	0,00	-1 420,56
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	2 788,53	0,00	0,00	-2 788,53
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	3 455,80	0,00	0,00	-3 455,80
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		1 983 540,65	2 024 507,50	0,00	0,00	-40 966,85
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	20 000,00	15 074,97			4 925,03
7768	Neutral. amort. subv. équip. versées	20 000,00	15 074,97			4 925,03
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		20 000,00	15 074,97			4 925,03
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		2 003 540,65	2 039 582,47	0,00	0,00	-36 041,82
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		106 459,35				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	68 536,80	21 214,51	25 900,80	21 421,49
2031	Frais d'études	66 536,80	20 449,20	25 900,80	20 186,80
2033	Frais d'insertion	2 000,00	765,31	0,00	1 234,69
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	191 982,26	7 634,00	180 546,03	3 802,23
2041512	GFP rat : Bâtiments, installations	183 982,26	0,00	180 546,03	3 436,23
2046	Attrib. de compensation d'investissement	8 000,00	7 634,00	0,00	366,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	310 869,39	181 730,55	86 351,31	42 787,53
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	2 898,00	0,00	-2 898,00
21311	Hôtel de ville	6 970,71	9 080,55	8 624,22	-10 734,06
21312	Bâtiments scolaires	3 229,98	4 841,58	1 907,19	-3 518,79
21318	Autres bâtiments publics	29 792,76	26 192,99	722,88	2 876,89
2135	Installations générales, agencements	101 407,54	2 393,26	69 109,02	29 905,26
21534	Réseaux d'électrification	0,00	778,50	0,00	-778,50
2158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	1 008,00	0,00	-1 008,00
2182	Matériel de transport	75 991,60	76 343,63	0,00	-352,03
2183	Matériel de bureau et informatique	25 000,00	31 863,87	0,00	-6 863,87
2184	Mobilier	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	43 476,80	26 330,17	5 988,00	11 158,63
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	559 861,55	302 728,69	26 939,11	230 193,75
2313	Constructions	559 861,55	296 734,69	26 939,11	236 187,75
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	5 994,00	0,00	-5 994,00
	Total des dépenses d'équipement	1 131 250,00	513 307,75	319 737,25	298 205,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	109 000,00	108 286,86	0,00	713,14
1641	Emprunts en euros	109 000,00	108 286,86	0,00	713,14
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	750,00	750,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	750,00	750,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	109 750,00	109 036,86	0,00	713,14
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	1 241 000,00	622 344,61	319 737,25	298 918,14
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	20 000,00	15 074,97		4 925,03
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	20 000,00	15 074,97		4 925,03
198	Neutral. amort. subv. équip. versées	20 000,00	15 074,97		4 925,03
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	19 075,00	6 068,38		13 006,62
1021	Dotation	75,00	74,38		0,62
2313	Constructions	19 000,00	5 994,00		13 006,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	39 075,00	21 143,35		17 931,65
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	1 280 075,00	643 487,96	319 737,25	316 849,79
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	259 858,44	135 220,45	0,00	124 637,99
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	53 000,00	13 572,50	0,00	39 427,50
1312	Subv. transf. Régions	6 000,00	6 000,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	40 000,00	0,00	-40 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	27 000,00	27 110,00	0,00	-110,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	37 000,00	2 393,26	0,00	34 606,74
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	107 000,00	0,00	0,00	107 000,00
1348	Autres fonds non transférables	29 858,44	46 144,69	0,00	-16 286,25
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	745,07	0,00	-745,07
2033	Frais d'insertion	0,00	745,07	0,00	-745,07
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		259 858,44	135 965,52	0,00	123 892,92
10	Dotations, fonds divers et réserves	342 000,00	394 677,44	0,00	-52 677,44
10222	FCTVA	47 000,00	77 259,44	0,00	-30 259,44
10226	Taxe d'aménagement	0,00	22 418,00	0,00	-22 418,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	295 000,00	295 000,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		342 000,00	394 677,44	0,00	-52 677,44
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		601 858,44	530 642,96	0,00	71 215,48
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	95 000,00	85 524,69		9 475,31
28031	Frais d'études	11 500,00	11 187,00		313,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	1 000,00	35,00		965,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	6 000,00	2 927,00		3 073,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	11 000,00	10 422,97		577,03
28046	Attributions compensation investissement	2 000,00	1 690,00		310,00
28051	Concessions et droits similaires	1 000,00	788,00		212,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	500,00	29,00		471,00
281318	Autres bâtiments publics	7 500,00	7 448,59		51,41
28151	Réseaux de voirie	0,00	1 181,00		-1 181,00
281533	Réseaux câblés	500,00	139,18		360,82
281571	Matériel roulant	5 500,00	5 517,00		-17,00
28182	Matériel de transport	4 500,00	4 457,51		42,49
28183	Matériel de bureau et informatique	6 500,00	7 038,00		-538,00
28184	Mobilier	7 500,00	7 420,63		79,37
28188	Autres immo. corporelles	30 000,00	25 243,81		4 756,19
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		95 000,00	85 524,69		9 475,31
041	Opérations patrimoniales (5)	19 075,00	6 068,38		13 006,62
2031	Frais d'études	12 000,00	0,00		12 000,00
2033	Frais d'insertion	1 000,00	0,00		1 000,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	6 000,00	5 994,00		6,00
261	Titres de participation	72,00	71,87		0,13
266	Autres formes de participation	3,00	2,51		0,49
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		114 075,00	91 593,07		22 481,93

Commune de POISAT - Budget communal - CA - 2020

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	715 933,44	622 236,03	0,00	93 697,41
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	564 141,56			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 167 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					2 167 000,00									
00001489430	Etablissement Crédit Agricole Sud Rhône Alpes	18/10/2017		27/02/2018	500 000,00	F		1,200	1,189		T	C		A-1
00002074	Société AMALLIA	25/12/2008		25/12/2009	148 500,00	F		1,000	1,000		A	X Echéance constante		A-1
00002075	Société AMALLIA	23/09/2010		15/10/2011	74 250,00	F		1,000	1,000		A	X Echéance constante		A-1
1199540	Etablissement CAISSE DEPOTS CONSIG. PARIS	02/09/2011		01/10/2012	470 000,00	F		2,050	0,846		A	X Echéance constante		A-1
1416223	Société AMALLIA	15/03/2012		15/08/2013	74 250,00	F		1,000	1,000		A	X Echéance constante		A-1
A01100741	Agence CAISSE EPARGNE DES ALPES	25/11/2010		25/02/2016	900 000,00	C	EURIBOR	2,350	0,363		T	P		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

Commune de POISAT - Budget communal - CA - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					2 167 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 393 677,91					108 286,86	13 684,71	0,00	453,33
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 393 677,91					108 286,86	13 684,71	0,00	453,33
00001489430		0,00	A-1	400 000,04	11,92	F		1,189	33 333,32	5 050,00	0,00	453,33
00002074		0,00	A-1	94 357,25	18,00	F		1,000	4 762,89	991,20	0,00	0,00
00002075		0,00	A-1	51 917,88	19,83	F		1,000	2 334,53	542,52	0,00	0,00
1199540		0,00	A-1	306 940,53	14,83	F		0,846	19 578,72	1 795,86	0,00	0,00
1416223		0,00	A-1	56 563,79	21,67	F		1,000	2 288,53	588,52	0,00	0,00
A01100741		0,00	A-1	483 898,42	34,42	F		0,363	45 988,87	4 716,61	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Commune de POISAT - Budget communal - CA - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
Total général		0,00		1 393 677,91					108 286,86	13 684,71	0,00	453,33

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	6	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 393 677,91	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 300.00 €			11-05-2016
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2031	5	11/05/2015
L	2051	2	11/05/2015
L	21578	5	11/05/2015
L	2158	5	11/05/2015
L	2182 Matériel de transport	10	11/05/2015
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	5	11/05/2015
L	2184 Mobilier	10	11/05/2015
L	2188 Autres immobilisations corporelles	10	11/05/2015
L	204111 Etat - Biens mobiliers, matériel et études	5	06/07/2020
L	204112 Etat - Bâtiments et installations	30	06/07/2020
L	204113 Etat - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40	06/07/2020
L	204121 Régions - Biens mobiliers, matériel et études	5	06/07/2020
L	204122 Régions - Bâtiments et installations	30	06/07/2020
L	204123 Régions - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40	06/07/2020
L	204131 Départements - Biens mobiliers, matériel et études	5	06/07/2020
L	204132 Départements - Bâtiments et installations	30	06/07/2020
L	204133 Départements - Projets infrastructures d'intérêt national	40	06/07/2020
L	2041411 Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	5	06/07/2020
L	2041412 Communes du GFP - Bâtiments et installations	30	06/07/2020
L	2041413 Communes GFP-Projets infrastructures d'intérêt national	40	06/07/2020
L	2041481 Autres communes - Biens mobiliers, matériel et études	5	06/07/2020
L	2041482 Autres communes - Bâtiments et installations	30	06/07/2020
L	2041483 Autres communes-Projets infrastructures intérêt national	40	06/07/2020
L	2041511 GFP de rattachement-Biens mobiliers, matériel et études	5	06/07/2020
L	2041512 GFP de rattachement - Bâtiments et installations	30	06/07/2020
L	2041513 GFP rattachement-Projets infrastructure intérêt national	40	06/07/2020
L	2041581 Autres groupements - Biens mobiliers, matériel et études	5	06/07/2020
L	2041583 Autres groupements-Projets infrastructure intérêt national	40	06/07/2020
L	2041611 CDE - Biens mobiliers, matériel et études	5	06/07/2020
L	2041612 CDE - Bâtiments et installations	30	06/07/2020
L	2041613 CDE - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40	06/07/2020
L	2041621 CCAS - Biens mobiliers, matériel et études	5	06/07/2020
L	2041622 CCAS - Bâtiments et installations	30	06/07/2020
L	2041623 CCAS - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40	06/07/2020
L	2041631 SPA - Biens mobiliers, matériel et études	5	06/07/2020
L	2041632 SPA - Bâtiments et installations	30	06/07/2020
L	2041633 SPA - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40	06/07/2020
L	2041641 SPIC - Biens mobiliers, matériel et études	5	06/07/2020
L	2041642 SPIC - Bâtiments et installations	30	06/07/2020
L	2041643 SPIC - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40	06/07/2020
L	204171 Autres EPL - Biens mobiliers, matériel et études	5	06/07/2020
L	204172 Autres EPL - Bâtiments et installations	30	06/07/2020
L	204173 Autres EPL - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40	06/07/2020
L	204181 Autres org publics - Biens mobiliers, matériel et études	5	06/07/2020
L	204182 Autres org publics - Bâtiments et installations	30	06/07/2020
L	204183 Autres org publics-Projets infrastr. d'intérêt national	40	06/07/2020

Commune de POISAT - Budget communal - CA - 2020

L	20421 Privé - Biens mobiliers, matériel et études	5	06/07/2020
L	20422 Privé - Bâtiments et installations	30	06/07/2020
L	20423 Privé - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40	06/07/2020
L	204411 Subv nature org publics-Biens mobiliers, matériel, études	5	06/07/2020
L	204412 Subv nature org publics - Bâtiments et installations	30	06/07/2020
L	204413 Subv nature org public-Projet infrastr. intérêt national	40	06/07/2020
L	204421 Subv nature privé - Biens mobiliers, matériel et études	5	06/07/2020
L	204422 Subv nature privé - Bâtiments et installations	30	06/07/2020
L	204423 Subv nature privé-Projets infrastructure intérêt national	40	06/07/2020
L	2046	10	06/07/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		109 000,00	I 108 286,86
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		109 000,00	108 286,86
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	109 000,00	108 286,86
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	108 286,86	319 737,25	0,00	428 024,11

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		142 000,00	III 185 202,13
Ressources propres externes de l'année (a)		47 000,00	99 677,44
10222	FCTVA	47 000,00	77 259,44
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	22 418,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		95 000,00	85 524,69
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	11 500,00	11 187,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	1 000,00	35,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	6 000,00	2 927,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	11 000,00	10 422,97
28046	Attributions compensation investissement	2 000,00	1 690,00
28051	Concessions et droits similaires	1 000,00	788,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	500,00	29,00
281318	Autres bâtiments publics	7 500,00	7 448,59
28151	Réseaux de voirie	0,00	1 181,00
281533	Réseaux câblés	500,00	139,18
281571	Matériel roulant	5 500,00	5 517,00
28182	Matériel de transport	4 500,00	4 457,51
28183	Matériel de bureau et informatique	6 500,00	7 038,00
28184	Mobilier	7 500,00	7 420,63
28188	Autres immo. corporelles	30 000,00	25 243,81
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	185 202,13	0,00	564 141,56	295 000,00	1 044 343,69

Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	428 024,11
--	-----------	-------------------

Commune de POISAT - Budget communal - CA - 2020

Ressources propres disponibles	IV	1 044 343,69
Solde	$V = IV - II (3)$	616 319,58

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- le- ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- le- ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
09/01/2020	PRI - Téléphone fixe avec répondeur E560A Silver	138,00	0,00	1
09/01/2020	FOOT - pose main courante 100 ml	2 598,00	0,00	10
09/01/2020	Maison solidaire - dépose et évacuation de l'existant fourniture et pose de coul	1 413,70	0,00	0
10/01/2020	Maîtrise d'oeuvre chaufferie bois	3 630,00	0,00	0
14/01/2020	Publication travaux chaufferie granulés de bois	449,72	0,00	0
18/01/2020	Relampage abri Prémol, place Philippe Rameau, primeur, allée Pablo Picasso, plac	778,50	0,00	0
22/01/2020	Maison solidaire - Réfection étanchéité toitures terrasses garages	8 394,60	0,00	0
30/01/2020	Souscription parts sociales x1	750,00	0,00	0
31/01/2020	Travaux extension et accessibilité espace Léo Lagrange	592,09	0,00	0
31/01/2020	Travaux extension et accessibilité espace Léo Lagrange	1 666,18	0,00	0
31/01/2020	Travaux extension et accessibilité espace Léo Lagrange	3 853,20	0,00	0
11/02/2020	Citiz - pneus 4 saisons x4	352,03	0,00	1
12/02/2020	Clôture et filet pare ballons	10 500,00	0,00	10
02/03/2020	Travaux extension et accessibilité espace Léo Lagrange	26 626,70	0,00	0
02/03/2020	Travaux extension et accessibilité espace Léo Lagrange	4 648,50	0,00	0
02/03/2020	Travaux extension et accessibilité espace Léo Lagrange	3 875,92	0,00	0
02/03/2020	Travaux extension et accessibilité espace Léo Lagrange	2 544,91	0,00	0
06/03/2020	Maîtrise d'oeuvre chaufferie bois	990,00	0,00	0
10/03/2020	Onduleur, serveur Dell, Nas Qnap, Clé usb	14 440,80	0,00	5
10/03/2020	Salle BCD - disque dur, support, clé usb	2 746,80	0,00	5
11/03/2020	Remplacement menuiseries extérieures 1er étage mairie	5 465,00	0,00	0
11/03/2020	Biblio - remise en état suite sinistre	2 012,64	0,00	0
12/03/2020	foot - traceur peinture électrique et gel nettoyant 5L	1 259,28	0,00	10
12/03/2020	Boîtier télématique C3 Citiz	4 800,00	0,00	10
12/03/2020	Travaux extension et accessibilité espace Léo Lagrange	21 762,60	0,00	0
16/03/2020	Pose cloison mise en peinture mur et plafond bureau élus	2 109,84	0,00	10
19/03/2020	Travaux extension et accessibilité espace Léo Lagrange	4 662,71	0,00	0
19/03/2020	Travaux extension et accessibilité espace Léo Lagrange	4 630,73	0,00	0
19/03/2020	Travaux extension et accessibilité espace Léo Lagrange	7 442,86	0,00	0
19/03/2020	Travaux extension et accessibilité espace Léo Lagrange	8 596,48	0,00	0
20/03/2020	Mission Contrôle technique - accessibilité CSCS	648,00	0,00	5
26/03/2020	Mission SPS - accessibilité CSCS - Phase conception	510,00	0,00	5
02/04/2020	Mairie - ordinateurs portables x4 avec licence microsoft	3 845,38	0,00	5
02/04/2020	Mairie - changement disque dur ordinateur LENOVO	679,08	0,00	5
02/04/2020	CITROEN C3	10 022,80	0,00	10
09/04/2020	Travaux extension et accessibilité espace Léo Lagrange	5 434,54	0,00	0
09/04/2020	Travaux extension et accessibilité espace Léo Lagrange	12 801,76	0,00	0
04/05/2020	Transformation chaufferie gaz en chaufferie aux granulés de bois - Avance	5 994,00	0,00	0
13/05/2020	TENNIS - remplacement des lignes de vie	4 390,80	0,00	10
15/05/2020	Travaux extension et accessibilité espace Léo Lagrange	420,00	0,00	0
20/05/2020	Fourniture et pose lavabos supplémentaires x6 - école élémentaire	4 509,60	0,00	10

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
03/06/2020	poubelles pour projet 1 2 tri école	2 393,26	0,00	0
09/06/2020	Tondeuse pro mulching Husqvarna	984,00	0,00	10
09/06/2020	Souffleur Husqvarna	739,20	0,00	10
16/06/2020	Elus - 1 ordinateur portable, 2 écrans et 1 station d'accueil	1 479,12	0,00	5
17/06/2020	Travaux extension et accessibilité espace Léo Lagrange	315,00	0,00	0
22/06/2020	tronconneuse echo	259,20	0,00	1
23/06/2020	Pack samsung galaxy A20 Noir x1	162,00	0,00	1
07/07/2020	Mairie - Disque dur CRUCIAL et clé Wifi	113,88	0,00	1
10/07/2020	Transformation chaufferie gaz en chaufferie aux granulés de bois - Avance	2 005,84	0,00	0
10/07/2020	1 véhicule utilitaires GNV Piaggio	32 984,40	0,00	10
10/07/2020	1 véhicule utilitaires GNV Piaggio (2/2)	32 984,40	0,00	10
17/07/2020	Travaux extension et accessibilité espace Léo Lagrange	5 321,52	0,00	0
28/07/2020	PC portable Dell Latitude	1 115,88	0,00	5
31/07/2020	Travaux extension et accessibilité espace Léo Lagrange	19 152,00	0,00	0
03/08/2020	Maîtrise d'oeuvre chaufferie bois	990,00	0,00	0
05/08/2020	Transformation chaufferie gaz en chaufferie aux granulés de bois - Avance	35 460,84	0,00	0
14/08/2020	AC investissement 2020 Symbhi	5 990,00	0,00	5
14/08/2020	AC investissement 2020 Ouvrages art voirie	1 644,00	0,00	5
20/08/2020	escabeau à plateforme	1 008,00	0,00	5
20/08/2020	2020-000305	330,00	0,00	5
20/08/2020	Switch réseau Ethernet x2	143,76	0,00	1
20/08/2020	CSCS - Disque dur CRUCIAL SSD 240Go	240,00	0,00	1
01/09/2020	Transformation chaufferie gaz en chaufferie aux granulés de bois - Avance	17 234,74	0,00	0
04/09/2020	Travaux extension et accessibilité espace Léo Lagrange	1 227,30	0,00	0
10/09/2020	adaptateurs HUB x2 adaptateurs USB x2	227,52	0,00	1
10/09/2020	écoles - 2 Ordinateurs portables	1 364,69	0,00	5
15/09/2020	Travaux extension et accessibilité espace Léo Lagrange	3 235,01	0,00	0
22/09/2020	Mission de contrôle technique chaufferie bois - Travaux 1/2	702,00	0,00	0
06/10/2020	Transformation chaufferie gaz en chaufferie aux granulés de bois - Avance	48 657,77	0,00	0
14/10/2020	Travaux extension et accessibilité espace Léo Lagrange	496,08	0,00	0
15/10/2020	Travaux extension et accessibilité espace Léo Lagrange	1 080,00	0,00	0
15/10/2020	Travaux extension et accessibilité espace Léo Lagrange	391,75	0,00	0
20/10/2020	Travaux extension et accessibilité espace Léo Lagrange	252,00	0,00	0
26/10/2020	Travaux extension et accessibilité espace Léo Lagrange	3 993,43	0,00	0
03/11/2020	Travaux extension et accessibilité espace Léo Lagrange	1 373,40	0,00	0
06/11/2020	Publication travaux mise en conformité accessibilité CSCS	315,59	0,00	0
06/11/2020	Nettoyeur à vapeur - Karsher	299,00	0,00	1
14/11/2020	PRI - 7 ordinateurs Dell	3 804,00	0,00	5
14/11/2020	Adaptateur HUB, adaptateur USB, switch - DSG	263,40	0,00	1
16/11/2020	Travaux extension et accessibilité espace Léo Lagrange	1 194,04	0,00	0
16/11/2020	Travaux extension et accessibilité espace Léo Lagrange	7 140,89	0,00	0
16/11/2020	Publication construction d'une école provisoire en bâtiments modulaires	-745,07	0,00	0
30/11/2020	ateliers municipaux - installation d'un équipement d'alarme et éclairage de seco	1 400,23	0,00	0
08/12/2020	Travaux extension et accessibilité espace Léo Lagrange	849,63	0,00	0
08/12/2020	Mobilier maternelle - chaises	200,69	0,00	1
11/12/2020	Mission de contrôle technique chaufferie bois - Travaux 1/2	702,00	0,00	0
14/12/2020	PRI - ordinateur Dell	479,88	0,00	5
15/12/2020	Disque dur CRUCIAL SSD x5 et switch	589,68	0,00	5

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		445 533,70	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A10.4

A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
		0,00	0,00	0
Mise à disposition				
		0,00	0,00	0
Affectation				
		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage				
		0,00	0,00	0
Divers				
		0,00	0,00	0
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme							
31/12/2020	3 motifs illuminations	1 274,10	10	1 274,10	0,00	0,00	0,00
31/12/2020	Matériel pool informatique Ecole Primaire	3 722,81	5	3 722,81	0,00	0,00	0,00
31/12/2020	Illuminations 3 motifs blizzards + fixations	1 336,47	10	1 336,47	0,00	0,00	0,00
31/12/2020	Illuminations	2 420,86	10	2 420,86	0,00	0,00	0,00
31/12/2020	Ordinateur et accessoires	3 154,68	5	3 154,68	0,00	0,00	0,00
31/12/2020	Illuminations	1 457,22	6	1 457,22	0,00	0,00	0,00
Divers							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		13 366,14					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A11

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	A12

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	2 024 507,50

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)			0,00	0,00	0,00
	8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00
	8028	Autres engagements reçus			0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
Association ADTC	200,00	
Association AMI Assistantes Maternelles Indépendantes	200,00	
Association AMICALE CLUB DE POISAT	3 000,00	
Association AMICALE LAIQUE DE POISAT	3 000,00	
Association COS Personnel de Poisat	2 000,00	
Association CYCLO-CLUB Mr Domeyne Alain	200,00	
Association HALTE GARDERIE BOUTCHOU	30 000,00	
Association HARMONIE EYBENS-POISAT	600,00	
Association LA VILLANELLE	200,00	
Association MAISON POUR TOUS	2 000,00	
Association Réseau d'Echanges Reciproques de Savoirs	200,00	
Association UNRPA LES EDELWEISS	500,00	
BASKET CLUB MR VIAL JEAN	1 000,00	
Société TENNIS SPORT LOISIRS POISAT	3 000,00	
<u>Entreprises</u>		
<u>Personnes physiques</u>		
<u>Autres</u>		
CCAS MR LE RECEVEUR MUNICIPAL	10 000,00	
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
<u>Communes</u>		
<u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</u>		
Etablissement GRENOBLE ALPES METROPOLE	7 634,00	
<u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	63 734,00	

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00	
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses	0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif principal 1e classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif principal 2e classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif territorial	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Attaché principal	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal 1e classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique principal 1e classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique principal 2e classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique territorial	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent maîtrise principal	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien principal 1e classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent spéc. ppal 2cl écoles mat	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ATSEM principal 2°cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint du patrimoine	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint du patrimoine principal 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint animation principal 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint territorial d'animation	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Brigadier chef principal	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Commune de POISAT - Budget communal - CA - 2020

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT
--	---

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 280 075,00	643 487,96	319 737,25	316 849,79
RECETTES	1 280 075,00	1 186 377,59	0,00	93 697,41
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 110 000,00	1 800 284,02	0,00	309 715,98
RECETTES	2 110 000,00	2 146 041,82	0,00	-36 041,82

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 280 075,00	643 487,96	319 737,25	316 849,79
RECETTES	1 280 075,00	1 186 377,59	0,00	93 697,41
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 110 000,00	1 800 284,02	0,00	309 715,98
RECETTES	2 110 000,00	2 146 041,82	0,00	-36 041,82
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	3 390 075,00	2 443 771,98	319 737,25	626 565,77
TOTAL GENERAL DES RECETTES	3 390 075,00	3 332 419,41	0,00	57 655,59

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 280 075,00	643 487,96	319 737,25	316 849,79
RECETTES	1 280 075,00	1 186 377,59	0,00	93 697,41
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 110 000,00	1 800 284,02	0,00	309 715,98
RECETTES	2 110 000,00	2 146 041,82	0,00	-36 041,82
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	3 390 075,00	2 443 771,98	319 737,25	626 565,77
TOTAL GENERAL DES RECETTES	3 390 075,00	3 332 419,41	0,00	57 655,59

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 19
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 01/01/2000

Présenté par (1) Le Maire.
 A Poisat, le 08/03/2021
 Le Maire

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.
 A Poisat, le 08/03/2021
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ABDICHE Zohra	
BENALLOU Sarah	
DI GENNARO Jean-Philippe	
FANTON Hervé	
FAUCONNET Alain-Patrick	
FREVOL Frédéric	
GABREL Grégory	
GAUD Carol	
GUERS Gwenaëlle	
HOLLENDER Florent	
LAGUT Frédéric	
LOMBARDO Nathalie	
MENDUNI Sandrine	
MOUSTRILLE Marie-Pierre	
PIGEON Isabelle	
RICUPERO Catherine	
TORNATORE Patrice	
VIANDE Romuald	

Certifié exécutoire par (1) Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.